



OFFRE CONTRACTUEL **POUR LA SAISON HIVERNALE 2022-2023**

PATROUILLEUR EN DÉNEIGEMENT

Nature du mandat

Sous l'autorité du Contremaître des travaux publics, le patrouilleur en déneigement doit surveiller les chutes de neige et les conditions de l'ensemble du réseau routier et aviser les personnes affectées au déneigement des rues, routes, stationnements et patinoires. Le patrouilleur doit aussi répondre aux appels d'urgence.

Exigences

- Connaissance en opération de déneigement
- Être disponible 7 jours par semaine
- Permis de conduire classe 5
- Résident de La Conception : un atout
- Débrouillardise, autonomie et rigueur

Horaire : Variable selon les conditions météorologiques
(peut être appelé à travailler très tôt le matin, le soir et même la nuit)

Durée du mandat : du 1^{er} novembre 2022 au 15 avril 2023

Les personnes intéressées doivent nous faire part de leur candidature au plus tard le 29 août 2022 par courriel, à l'attention du directeur des services techniques, M. Roch Gervais : greffe@municipalite.laconception.qc.ca.

Nous vous remercions de votre intérêt. Seuls les candidats retenus seront contactés. Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.